

## **L’Af2i soutient la plateforme IMPACT**

**Le gouvernement français a lancé fin mai 2021 la plateforme IMPACT qui vise à collecter des données environnementales, sociales et de gouvernance sur les entreprises. Toute entreprise ou groupe français peut, de façon volontaire, contribuer à alimenter cette plateforme en ligne. Les données qui y figurent sont mises à disposition librement. 47 indicateurs (14 sur l’environnement, 23 sur les enjeux sociaux et 10 sur la gouvernance) ont été listés.**

- L’Af2i salue cette initiative qui va dans le sens d’une mise à disposition sans frais de données ESG importantes sur les entreprises françaises. Elle s’inscrit dans la ligne des recommandations du rapport de Patrick de Cambourg, dont l’Af2i avait apprécié les conclusions.
- L’Af2i encourage ses membres investisseurs institutionnels à promouvoir cette plateforme, tant dans son utilisation en interne qu’en demandant ou suggérant aux entreprises dans lesquels ils sont investis d’y contribuer. Elle relayera également cette demande auprès de ses partenaires sociétés de gestion, afin que ces dernières fassent de même à leur tour vis-à-vis des sociétés dans lesquelles elles investissent pour le compte de leurs clients institutionnels.
- L’Af2i souhaite que les indicateurs retenus puissent être les plus complets et les plus précis possibles, c’est une des conditions nécessaires pour pouvoir agréger les données au niveau d’un portefeuille d’actifs financiers. Elle encourage les entreprises à raisonner sur le périmètre le plus large possible ; en particulier, pour les groupes internationaux, elle privilégie une approche au niveau de l’ensemble du groupe et non pas au niveau des seules filiales françaises.
- L’Af2i insiste pour que les indicateurs qui sont proposés soient les mieux définis possibles. Elle note que les 47 indicateurs retenus sont tous pertinents mais ne revêtent pas tous la même importance et elle encourage les entreprises contributrices à privilégier les indicateurs les plus utiles aux investisseurs institutionnels. Les indicateurs gagneront aussi à être déclinés et précisés au niveau sectoriel, car leur matérialité peut être très différente d’un secteur à l’autre. Un travail de précision des définitions de chaque indicateur et de hiérarchisation des 47 indicateurs apparaît donc nécessaire. L’association est prête à s’associer à ce travail, avec des représentants des autres parties prenantes (entreprises, sociétés de gestion, etc.).
- Enfin, l’Af2i souligne que le cadre européen en cours d’élaboration (taxonomie verte, taxonomie sociale, CSRD, etc.) doit être pris en compte et que les éléments recueillis dans la plateforme doivent être en cohérence avec les indicateurs européens, autant que faire se peut.

### **A propos de l’Af2i**

**L’Association française des investisseurs institutionnels (Af2i)** fédère les détenteurs permanents de capitaux de tous les secteurs économiques concernés par les procédures, normes et techniques de gestion de capitaux, quels que soient leurs métiers (retraite, prévoyance, mutuelle de santé, assurance, association, fondation, entité publique ou institution spéciale, entreprise...).

L’Af2i est à la fois centre de réflexion, de propositions, et d’information pour ses membres institutionnels, et lieu d’échanges entre membres, actifs et partenaires. L’Af2i réalise des Dossiers et des Guides thématiques. L’Af2i établit chaque année depuis quinze ans, une enquête sur le monde institutionnel français.

L’Af2i compte 79 Membres Actifs, détenteurs de plus de 3 000 Md€ d’actifs. Elle regroupe également 103 Membres Partenaires exerçant différents métiers de la gestion financière.

**Contact Presse : Camille Scelles**, Responsable de la communication - + 33(0)1 42 96 25 36 – [af2i@af2i.org](mailto:af2i@af2i.org).